



■ Prévention du Péril Animalier

Fiche de cours (PPA-INT-F01)

Formation initiale à la prévention du péril animalier

airtrace

Centre International de Formation en Environnement Aéroportuaire

Division de BTEE SA

Voie-des-Traz 20 * Case postale 1152 * CH - 1211 GENEVE 5

Tel. +41 22 817 46 66 * Fax +41 22 817 46 70

info@airtrace.ch * www.airtrace.ch

Formation inscrite au répertoire des formations aéronautiques de l'OACI :



Swiss Quality Training

Membre de :



DESCRIPTION DE LA FORMATION



La formation initiale à la prévention du péril animalier est un cours de trois jours destiné au personnel chargé de la prévention du péril animalier dans les aéroports.

Ce cours se présente sous la forme d'un module théorique de deux jours et d'un module pratique d'une journée.

COMPETENCES ACQUISES

À l'issue de ce cours, les participants ont des connaissances générales sur les sites aéroportuaires, les aéronefs et les espèces animales et sont capables de mettre en œuvre des mesures actives de prévention du péril animalier.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les participants sont chargés de la prévention du péril animalier dans un aéroport. Des cours de perfectionnement peuvent être organisés par la suite pour maintenir les acquis professionnels et assurer l'adaptation à l'évolution technique.

PUBLIC-CIBLE

Personnel chargé de la prévention du péril animalier dans les aéroports

PARTICIPANTS

Maximum 16 personnes, minimum 8 participants

FORMATEURS

Selon le programme détaillé des cours

CONDITION D'ADMISSION

Inscription

PRE-REQUIS

Engagement en tant que personnel chargé de la prévention du péril animalier dans un aéroport

TITRE OBTENU

Certificat de formation initiale à la prévention du péril animalier

OBJECTIFS GENERAUX ET SPECIFIQUES DU COURS

- Enseigner des connaissances générales en aéronautique et des aéronefs
- Initier à l'ornithologie et à la mammalogie
- Présenter les objectifs de la prévention du péril animalier
- Expliquer l'environnement aéroportuaire, les facteurs attractifs pour la faune et leurs solutions
- Étudier et pratiquer les moyens et interventions de lutte animalière

CONTENU DU COURS

- | | |
|---|------|
| • Connaissance aéronautique générale | 2h00 |
| • Connaissance des aéronefs | 1h30 |
| • Ornithologie et mammalogie | 4h30 |
| • Objectifs de la prévention du péril animalier | 1h30 |
| • Environnement | 1h30 |
| • Moyens et interventions de lutte animalière | 3h00 |
| • Pratique de la prévention du péril animalier | 7h00 |

DUREE

Du mardi à 13h30 au vendredi à 12h00

21h00

METHODE D'ENSEIGNEMENT

- Cours théoriques
- Films didactiques
- Visites de terrain
- Exercices pratiques
- Questions et échange d'expérience

SUPPORTS DE COURS

- Présentation PowerPoint
- Polycopiés
- Films didactiques
- Matériel de démonstration

LIEUX

- Saint-Yan Air'e Academy, France
- Genève Aéroport, Suisse
- Sur demande, les cours peuvent être donnés directement dans un aéroport



PLANNING

- du 21 au 24 février 2012
- du 13 au 16 mars 2012
- du 22 au 25 mai 2012
- du 18 au 21 septembre 2012

COUT DU COURS

- Euros 1'900.— formation complète
- Euros 570.— supports de cours et munitions d'exercice
- Euros 500.— logement et repas

Euros 2'970.—

CONDITIONS DE PAIEMENT

- 10 % à l'inscription
- 50 % avant le cours
- 40 % après le cours

CONDITIONS DE RETRAIT

- Annulation jusqu'à 30 jours avant le cours, sans certificat médical : restitution des frais d'inscription, moins une participation aux frais de Euros 300.—.
- Annulation jusqu'à 7 jours avant le cours, sans certificat médical : restitution des frais d'inscription, moins une participation aux frais de Euros 400.—.
- Non présentation au cours ou annulation moins de 7 jours avant le cours, sans certificat médical : aucun remboursement.
- Annulation pour cause de maladie ou d'accident : sur présentation d'un certificat médical avant la tenue du cours, remboursement des frais d'inscription, moins une participation aux frais de Euros 200.—.
- Il est cependant possible d'annoncer en tout temps une personne qui remplace la personne inscrite sans que cela n'occasionne de frais.



Genève

Voie-des-Traz 20 / CP 1152
1211 GENEVE 5
☎ +41 27 791 07 81
☎ +41 27 783 33 77
✉ info@bureaubtee.com

Valais

Rive-Haute
1945 LIDDES
☎ +41 27 783 33 70
☎ +41 27 783 33 77
✉ info@bureaubtee.com



Siège social

Rue des Crétales 19B
B-8140 COMBLAIN-LA-TOUR
☎ +32 43 83 58 40
☎ +32 43 83 58 41
✉ bteesa@bureaubtee.com

Siège d'exploitation

Ch.d'Ellignies 54
B-7910 ANVAING
☎ +32 69 85 88 64
☎ +32 69 85 88 65
✉ bteesa@bureaubtee.com